

« Des psychologues dans les écoles : une présence essentielle »

COMMUNIQUE DE L'AFPEN - 05 Juin 2010 Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale

Dans le cadre de la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, un projet du ministère de l'Éducation nationale envisage plusieurs scénarii possibles dont un qui vise « l'extinction des psychologues scolaires ». Cette annonce suscite autant d'incompréhension que d'indignation .

L'importance de la place et du rôle des psychologues dans le système éducatif a pourtant été régulièrement affirmée et soulignée par le ministère de l'Éducation nationale depuis plus de soixante ans et jusqu'au mois d'avril 2010.

Comment peut-on envisager de réduire des personnels qui apportent chaque jour leurs compétences spécifiques à l'analyse et à la compréhension des problématiques scolaires ? Comment peut-on envisager de supprimer des moyens et des personnels participant à la lutte contre l'échec scolaire ? Comment peut-on envisager de supprimer l'accompagnement psychologique des élèves les plus fragiles mais aussi de leur famille et de leurs enseignants ? L'enfant au cœur du système est-il devenu un leurre ?

Actuellement, les États Généraux de l'enfance, mis en place par le gouvernement, visent à « mieux protéger l'enfant ». N'est-ce pas le protéger dans sa vie quotidienne que d'être attentif aux conditions d'une scolarisation bienveillante, porteuse d'ouverture, de découvertes et de connaissances ? Est-ce mieux le protéger que d'augmenter le nombre d'élèves par classe, de diminuer ou supprimer tous les moyens d'accompagnement et d'aide pour les plus en difficulté, pour les enseignants et les parents ?

En s'adressant régulièrement aux psychologues de l'Éducation nationale, service gratuit et accessible à tous, les enfants, les parents, les enseignants et autres professionnels soulignent l'importance de leur travail. Les missions sont nombreuses: travail d'écoute, d'accompagnement à la compréhension des difficultés, à la réflexion sur les changements et moyens à mettre en œuvre, à la médiation et la mise en lien entre les différents partenaires, à la prévention et au suivi des situations complexes et difficiles, conflits, violence, handicap, blocage scolaire, inhibition, agitation, difficultés psychiques, insécurité, maltraitance, climat scolaire dégradé, situations de crises.... Par leur place au sein du système éducatif, les psychologues dans les établissements scolaires sont des acteurs essentiels du respect des enfants/élèves au cours de leur parcours scolaire.

L'AFPEN s'inquiète également des propositions de suppressions des enseignants spécialisés dans l'aide à la difficulté scolaire, des enseignants accompagnant les primo arrivants ou permettant la scolarisation des enfants malades ou handicapés à l'extérieur des écoles, des remplacements, des conseillers pédagogiques... Ces personnels sont essentiels par la complémentarité de leurs actions avec celles des enseignants des classes, à la vitalité et à la qualité d'existence de la communauté éducative enfants, jeunes et adultes.

L'AFPEN s'oppose fermement à toute décision de réduction des effectifs des postes de psychologues, et demande l'ouverture en urgence d'une réflexion de société sur un projet d'accueil des enfants dans le système éducatif au plus près de leurs besoins réels, de leurs droits et des préoccupations éducatives des adultes.